

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Jean-Michel Gouvard

La Versification

024350945

801

Collection
Premier
Cyclo

La versification

La Prosodie dans les langues latines Paris, Armand Colin, 1998.
L'Épigramme dans l'antiquité Paris, Champion, 1999.

06/33

Nouveaux spectacles de la revue langue française Paris, Larousse ;
Études françaises à l'école en collaboration avec Dominique Billy et Henri de
Clermont, n° 98, septembre 1997.
Langues à l'école : avec Fabrice, en collaboration avec Marie-Dominique et Nicolas
Kléber, n° 110, mai 1998.
Grammaire de l'épigramme en collaboration avec Olga Galst'ner, n° 123, septembre 1999.

La versification

JEAN-MICHEL GOUVARD

Professeur de grec ancien et de versification
à l'Université de Bordeaux III

Presses
Universitaires
de France



D4

1999-40802

DU MÊME AUTEUR

La Pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire, Paris, Armand Colin, 1998.

Critique du vers, Paris, Champion, 1999.

Numéros spéciaux de la revue *Langue française*, Paris, Larousse :

Métrie française et métrie accentuelle, en collaboration avec Dominique Billy et Benoît de Cornulier, n° 99, septembre 1993.

Linguistique et poétique : après Jakobson, en collaboration avec Marc Dominicy et Nicolas Ruwet, n° 110, mai 1996.

Sémantique du stéréotype, en collaboration avec Olga Galatanu, n° 123, septembre 1999.

1

Collection
Premier
Cycle

Sommaire

La versification

JEAN-MICHEL GOUARD

Professeur de grammaire et de linguistique françaises
à l'Université de Bordeaux III

Présentation, 1

I - Compter les syllabes, 5

La structure de la syllabe, 5

Le noyau vocalique, 6

L'attaque et la coda, 7

Les types de syllabes en français, 8

La place de l'accent, 9

Les voyelles masculines, 9

La voyelle féminine, 10

Les règles d'aspiration, 10

Voyelle numéraire et voyelle surnuméraire, 11

La notion de voyelle surnuméraire, 12

Voyelle surnuméraire et voyelle apocope, 12

Distribution des voyelles surnuméraires, 13

Les voyelles surnuméraires dans les autres systèmes de versification, 14

Le statut du «e» surnuméraire dans la poésie française du XVI^e siècle, 14

Le «e» surnuméraire en marge du système, 16

Le «e» surnuméraire à l'intérieur du vers, 17

La synalèphe et l'épithèse métrique, 17

La synalèphe, 18

La synalèphe dans le vers latin, 19

Presses
Universitaires
de France

puf

BnF
L&A

REVUE DE LA

Le Français, 1999, pour Jacques Guéron, Paris, Armand Colin, 1999.
Cahiers de la Sorbonne, Paris, Champion, 1999.

...
Mots, langues et cultures, en collaboration avec Dominique Elly et Bernadette
Lacouture, n° 20, septembre 1993.
Langues et cultures, en collaboration avec Marc Domercq et Nicolas
Roux, n° 11, mai 1996.
...
Olivier Guéron, n° 123, septembre 1999.

JEAN-MICHEL GOUVARD
Professeur de français et de linguistique française
à l'Université de Bordeaux III



ISBN 2 13 048347 X
ISSN 1158-6028

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1999, février
© Presses Universitaires de France, 1999
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



Présentation, 1

I - Compter les syllabes, 5

La structure de la syllabe, 5

Le noyau vocalique, 6

L'attaque et la coda, 7

Les types de syllabes en français, 8

La place de l'accent, 9

Les voyelles masculines, 9

La voyelle féminine, 10

Les règles d'accentuation, 10

Voyelle numéraire et voyelle surnuméraire, 11

La notion de voyelle surnuméraire, 12

Voyelle surnuméraire et voyelle apocopée, 12

Distribution des voyelles surnuméraires, 13

Les voyelles surnuméraires dans les autres systèmes de versification, 14

Le statut du « e » surnuméraire dans la poésie française du XVI^e siècle, 15

Jeux poétiques en marge du système, 16

Le « e » surnuméraire à l'intérieur du vers, 17

La synalèphe et l'élision métrique, 17

La synalèphe, 18

La synalèphe dans le vers latin, 18 ; La synalèphe dans le vers espagnol, 19.

- L'élision métrique de « e », 20
 - « e » devant un mot commençant par une consonne, 20 ; « e » devant un mot commençant par une voyelle, 21 ; « h » muet et « h » aspiré, 23 ; Les consonnes graphiques, 25.
- Les licences orthographiques, 26
 - La suppression de la consonne graphique, 26 ; L'adjonction de « -que(s) », 27 ; L'apostrophe typographique, 28 ; Les graphies de « e » dans les mots étrangers, 30.
- L'élision de « e » dans le pronom « le », 31
- Les suites « voyelle masculine + e », 32
 - Les suites Ve au Moyen Age, 33 ; Les suites Ve au XVI^e siècle, 35 ; Les suites Ve au XVII^e siècle, 36 ; Tolérances et licences orthographiques, 37 ; Les suites Ve à la fin du XIX^e siècle, 40.
- Synthèse sur l'élision métrique de « e », 41
- L'hiatus, 41
 - Naissance de l'interdiction d'hiatus, 41
 - Les hiatus au Moyen Age, 43
 - Les causes esthétiques de l'interdiction d'hiatus, 44
 - L'hiatus au XVII^e siècle, 45
 - L'hiatus au XIX^e siècle, 46
 - L'hiatus au XX^e siècle, 47
 - Les hiatus non métriques, 48
 - Les suites Ve # V, 48 ; Les graphies de consonnes, 49.
- Les synrèses et les diérèses, 50
 - Présentation du problème, 50
 - Le glide, 50 ; Les notions de synrèse et de diérèse, 52.
 - Les synrèses / diérèses de type [vovelle], 54
 - Les verbes en « -IER » et les flexions verbales apparentées, 54 ; « -IER » dans les noms et les adjectifs, 55 ; « -IEN », 56 ; Les noms et les adjectifs en « -IEU(X) », 58 ; Les verbes et les noms en « -IED », 59 ; Les adjectifs en « -IET » et en « -IEUR », 59 ; « -IA- », 59 ; « -IAN- » et « -IEN- » comme graphie de consonne nasale ouverte, 61 ; « -IO- », 62 ; « -ION », 62.
 - Les suites « occlusive / liquide / glide », 63
 - Définition phonologique, 63 ; Évolution diachronique de la suite OLG, 64.
 - Les synrèses / diérèses [OUvovelle], 66
 - Les verbes en « -OUIR » et en « -OUER », 66 ; « -OUAN- » et « -OUET » dans les noms, 66 ; Le cas de « oui », 67.
 - Les synrèses / diérèses [Uvovelle], 68
 - Les verbes en « -UER », 68 ; « -UAIRE », « -UEUR » et « -UEL », 68 ; Les adjectifs à terminaison en « -UEUX » et en « -UET », 68 ; « -UA- », 69 ; « -UI- », 69.
- Les suites « voyelle / glide », 71

II - L'accent en métrique française, 73

- La métrique syllabique, 73
 - Le principe d'équivalence, 73
 - L'isosyllabisme, 75
 - L'anisosyllabisme, 76
 - L'opposition quantitative, 77 ; Syllabe légère et syllabe lourde, 78 ; La distribution des syllabes dans l'hexamètre dactylique, 78.
- L'accentuation dans le vers français, 81
 - L'accentuation en français, 81
 - Aspects physiques de l'accentuation, 81 ; L'accentuation des énoncés, 82.
 - L'accent et l'isosyllabisme, 85
 - Métrique syllabique et métrique accentuelle, 87

III - Les mètres, 91

- Les vers simples, 91
 - Le vers d'une syllabe, 92
 - En emploi seul, 92 ; En combinaison avec d'autres mètres, 94.
 - Le vers de deux syllabes, 95
 - En emploi seul, 95 ; En combinaison avec d'autres mètres, 96 ; Dans la chanson, 96.
 - Le vers de trois syllabes, 97
 - En emploi seul, 97 ; Dans la chanson avec d'autres mètres, 98 ; Dans les vers mêlés, 99.
 - Le vers de quatre syllabes, 99
 - Le 4-syllabe au XVI^e siècle, 99 ; Le 4-syllabe au XIX^e siècle, 99.
 - Le vers de cinq syllabes, 100
 - Un mètre de chanson, 100 ; Le 5-syllabe au XVII^e siècle, 101 ; Le 5-syllabe au XIX^e siècle, 102.
 - Le vers de six syllabes, 103
 - Le 6-syllabe aux XVI^e et XVII^e siècles, 103 ; Le 6-syllabe au XIX^e siècle, 104 ; Le 6-syllabe et la chanson populaire, 104.
 - Le vers de sept syllabes, 105
 - Un vers de chanson aux XVI^e et XVII^e siècles, 105 ; Le 7-syllabe dans les « odes », 106 ; Le 7-syllabe dans la poésie littéraire du XIX^e siècle, 107.
 - Le vers de huit syllabes, 108
- La structure des vers composés, 110
 - L'hémistiche ou sous-vers, 110
 - La césure, 112

La césure au Moyen Age, 113

La poésie épique, 114; La poésie lyrique, 116; La césure enjambante, 118; Synthèse sur les césures au Moyen Age, 120.

La césure à l'époque classique, 120

La césure postclassique, 123

Typologie des vers composés, 125

Le décasyllabe, 126

Le mètre 4-6, 126; Le mètre 5-5, 127; Le mètre 6-4, 130; L'autonomie des mètres des vers de 10 syllabes, 130; Les mètres de substitution au 4-6, 132.

L'alexandrin, 135

Le mètre 6-6, 135; Les autres mètres de l'alexandrin, 136; Les mètres de substitution ternaire et semi-ternaires, 137; Les mètres de substitution 5-7 et 7-5, 139; L'alexandrin sans mètre, 139.

Le vers de 9 syllabes, 140

Le mètre 3-6, 141; Le mètre 4-5, 142; Le mètre 5-4, 143; Le 3-3-3 n'est pas un mètre, 143; Le 9-syllabe sans mètre, 145.

Le vers de 11 syllabes, 146

Le mètre 5-6, 146; Le mètre 6-5, 147; Combinaisons métriques dans le 11-syllabe, 148; Le 11-syllabe sans mètre, 149.

Les vers de 13 syllabes et plus, 150

Le vers de 13 syllabes, 150; Le vers de 14 syllabes, 152; Le vers de 15 syllabes, 154; Le vers de 16 syllabes, 155; Le vers de 17 syllabes, 156.

IV - La rime, 159

La rime classique, 159

Le noyau vocalique, 159

Les phonèmes antéposés au noyau vocalique, 160

Les phonèmes postposés au noyau vocalique, 162

L'homophonie, 162: *L'homophonie dans le vers classique*, 162; *L'assonance*, 163; Le traitement de «e» posttonique, 164: *Le «e» posttonique au Moyen Age*, 164; *Le «e» en fin de vers dans la rime classique*, 165; Les consonnes graphiques finales, 167; Synthèse sur l'homophonie et l'homographie, 170.

La qualité de la rime, 171

La richesse des rimes, 171; La rime du même au même, 172.

L'évolution postclassique de la rime, 174

La fin des conventions graphiques, 174

Le retour de l'assonance, 175

La rime du même au même, 176

La fin de la rime, 177

La place de la rime, 178

La rime annexée, 178

La rime couronnée, 179

La rime enchaînée, 179

V - Les strophes, 181

Les strophes de la poésie classique, 181

Le distique, 182

La strophe minimale, 182 ; Éléments d'histoire du distique, 184 : *Ses emplois*, 184 ; *Sa mise en page*, 185.

Le quatrain, 186

Le quatrain (abab), 186 : *Le module de strophe*, 186 ; *Le principe d'équivalence*, 188 ; Le quatrain (abba), 190 ; Le quatrain monorime, 191 ; Strophe métrique et strophe graphique, 192.

Le sizain, 194

Le sizain en ancien et moyen français, 194 : *Le sizain monorime*, 194 ; *Le sizain à deux rimes*, 194 ; Le sizain classique, 195 : *Aspects historiques*, 195 ; *Aspects formels*, 196 ; *La variante (aabc)*, 197 ; Le sizain au XIX^e siècle, 197 : *Le sizain et la chanson*, 198 ; *Le sizain variable*, 198.

Le tercet et le quintil, 199

Le tercet, 200

Le tercet monorime, 200 ; *La terza rima*, 200 ; Le tercet non strophique (aab), 203.

Le quintil, 205

Le quintil (abaab), 205 ; Autres formes de quintils, 206 ; Le quintil (ababa), 208 ; Le quintil à structure variable, 209.

Les strophes composées, 210

Le septain, 210

Le septain au Moyen Age et au XVI^e siècle, 210 : *Le septain à deux rimes*, 210 ; *Le septain à trois rimes*, 213 ; Le septain au XIX^e siècle, 213 : *Le septain de forme composée*, 214 ; *Le septain de forme simple*, 215.

Le huitain, 215

Le huitain à deux quatrains (abab), 215 : *Avec deux rimes*, 215 ; *Avec trois rimes*, 217 ; *Avec quatre rimes*, 218 ; Le huitain à deux quatrains (abba), 219 ; Le huitain à quatrains (abab) et (abba), 219 : *Avec quatrain (abab) initial*, 219 ; *Avec quatrain (abba) initial*, 221 ; Autres formes composées de huitain, 222 : *Le huitain à deux distiques terminaux*, 222 ; *Le huitain à sizain initial*, 223 ; Les modules de strophe du huitain, 224.

Le neuvain, 225

Le neuvain composé, 225 ; Le neuvain simple, 228.

Le dizain, 229

Les dizains composés d'un quatrain et d'un sizain, 229 ; Les dizains à deux quatrains suivis d'un distique, 231 ; Le dizain marotique, 232.

Le douzain, 235

Les formes fixes, 236

Le rondeau, 237

Le triolet, 237 ; Le rondeau classique, 238 ; Le rondel, 240.

La ballade, 241

Le sonnet, 244

VI - Les variations métriques, 249

La polymétrie, 249

Le principe de monométrie, 250

Les principes de combinaisons, 251

L'écart type, 251 ; Vers composés et vers simples, 252.

Les combinaisons métriques classiques, 253

Les mètres complémentaires de l'alexandrin, 253 : *L'alexandrin et l'octosyllabe*, 253 ; *L'alexandrin et le 6-syllabe*, 254 ; *Autres combinaisons*, 254 ; Les mètres complémentaires du décasyllabe, 255 : *Le décasyllabe et le 7-syllabe*, 255 ; *Le décasyllabe et le 4-syllabe*, 255 ; *Le décasyllabe et le 5-syllabe*, 256 ; La polymétrie des vers simples, 257 : *Le 8-syllabe*, 257 ; *Le 7-syllabe*, 258 ; *Le 6-syllabe*, 258 ; L'éviction des vers de 1, 2 et 3 syllabes, 259.

La distribution des mètres dans la strophe, 260

Le vers clausule de strophe, 260 ; Le vers clausule de module, 261 ; Le mètre de base, 263 ; La polymétrie dans la poésie non classique, 265 : *Au Moyen Age*, 265 ; *Dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, 266 ; *Formes non strophiques*, 267.

L'alternance strophique, 269

L'alternance couplet/refrain, 270

L'alternance strophique dans la poésie lyrique de la Renaissance, 272

L'alternance strophique dans la poésie du XIX^e siècle, 275

L'alternance en nombre impair, 275 ; L'alternance à plus de deux strophes, 277.

Les changements de formes, 279

L'alternance en genre, 281

L'alternance en genre dans les strophes, 282

L'alternance en genre au Moyen Age et à la Renaissance, 282 ;

L'alternance en genre au XVII^e siècle, 284.

L'alternance de strophe à strophe, 287

L'alternance de strophe à strophe aux XVI^e et XVII^e siècles, 287 ;

L'alternance en genre au XVIII^e siècle, 289.

Évolution postclassique des alternances en genre, 291

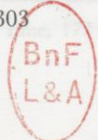
Les vers libres, 293

Les vers mêlés, 293

Les vers libres modernes, 296

Bibliographie sélective, 299

Index des notions, 303



Présentation

Les traités de versification ont longtemps eu pour seul objectif de définir les règles formelles qu'il convenait de respecter afin de composer un poème. Ils étaient donc essentiellement prescriptifs.

Dans le courant du XIX^e siècle, apparurent des ouvrages d'un genre nouveau, qui ne visaient plus à indiquer les règles de bonne formation du vers et de la strophe, mais à décrire l'évolution des techniques de composition des textes versifiés, en replaçant dans une perspective historique les pratiques observées chez les poètes à travers le temps. Des manuels comme le Traité de versification française de Quicherat (Paris, Hachette, 1850), L'Art des vers lyriques de Castil-Blaze (Paris, Delahays, 1858), le Traité général de versification française de Becq de Fouquières (Paris, Charpentier, 1879), L'Évolution du vers français de Souriau (Paris, Hachette, 1893), La Versification française et ses nouveaux théoriciens d'Aubertin (Paris, Belin, 1898), ou encore L'Art des vers de Dorchain (Paris, Bibliothèque des Annales politiques et littéraires, 1905), s'ils ne sont pas sans parti pris, offrent une approche essentiellement descriptive, en replaçant dans une perspective historique les formes poétiques, et en les comparant à celles de leur temps.

Au début du XX^e siècle, apparaîtront les premiers travaux qui, tout en continuant à exposer l'évolution des diverses techniques de composition, du Moyen Âge à l'époque moderne, essaieront de ne plus décrire sans construire une théorie du vers et de la strophe. Cette tendance se fait jour dans Les Problèmes de l'esthétique contemporaine de Guyau (Paris, Alcan, 1902), Les Strophes : étude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France depuis la Renaissance de Martinon (Paris, Champion, 1912) ou L'Alexandrin français d'après la phonétique expérimentale de Lote

(Paris, *La Phalange*, 1913). Se trouve alors fixée une démarche qui est encore à l'œuvre dans les *Éléments de versification française* de Jean Mazaleyrat (Paris, Armand Colin, 1974) : le vers et la strophe sont étudiés d'un point de vue dynamique, en tenant compte de leurs évolutions au fil des siècles, à l'aune d'une représentation générale de ce qu'est un vers et de ce qu'est une strophe.

Une dernière étape est franchie dans les années 1970, lorsque la linguistique vient enrichir les approches traditionnelles du texte littéraire. Le point de départ de ce courant est étroitement lié au structuralisme, et entre autres à l'influence qu'eut le linguiste Roman Jakobson en France. On trouve au début de l'un de ses plus célèbres articles, « Linguistique et Poétique » (publié dans ses *Essais de linguistique générale*, traduction de Nicolas Ruwet, Paris, Minuit, 1963, p. 209-248), une déclaration tout à fait symbolique de la nouvelle orientation qu'allait prendre la discipline : « La poétique a affaire à des problèmes de structure linguistique, exactement comme l'analyse de la peinture s'occupe des structures picturales. Comme la linguistique est la science globale des structures linguistiques, la poétique peut être considérée comme faisant partie intégrante de la linguistique. » Le rattachement des études poétiques en général – et donc, entre autres, de la versification – au domaine de la linguistique a amené plusieurs chercheurs à essayer de construire une méthode d'analyse du vers et/ou de la strophe qui s'inspire des méthodes propres aux sciences du langage, en recourant à des outils également en usage pour l'étude de la langue, et en élaborant des protocoles clairement définis qui permettent de vérifier et, le cas échéant, d'invalidier, la description des données textuelles et son explicitation théorique. Cette tendance est illustrée par les travaux du poète Jacques Roubaud (*La Vieillesse d'Alexandre*, Paris, Maspero, 1978), de linguistes comme Jacqueline Guéron, Pierre Lusson, Jean-Claude Milner et Mitsou Ronat, dont on trouvera des contributions à l'étude du vers français dans les actes du Colloque de Cerisy, *Change de forme : biologies et prosodies* (Paris, UGE, « 10/18 », 1975) et dans des livraisons des Cahiers de poétique comparée, ou encore par la *Théorie du vers* de Benoît de Cornulier (Paris, Le Seuil, 1982).

Le présent ouvrage souhaite offrir une synthèse des apports les plus récents à la discipline, et il s'inscrit donc dans l'approche linguistique des formes poétiques, telle qu'elle s'est développée et enrichie depuis une vingtaine d'années (pour plus de références, consulter la bibliographie en fin de volume).

Reprenant une division traditionnelle dans les manuels de versification, nous aborderons successivement le vers (chap. I à III) puis la strophe (chap. IV à VI).

Les deux premiers chapitres étudient, respectivement, les voyelles et l'accent, qui contribuent l'un et l'autre à définir le mètre du vers, en tenant compte des apports récents en phonologie pour décrire la structure de la syllabe et le phénomène de l'accentuation. Une place importante a été réservée à des questions qui déroutent souvent les étudiants, comme l'analyse des synèreses et des dièreses.

Le troisième chapitre est une présentation à la fois historique et théorique, illustrée de nombreuses citations, des divers mètres compris entre 1 et 17 syllabes, ce qui couvre la quasi-totalité des formes de vers employées dans la poésie française.

En guise d'introduction à l'étude de la strophe, le chapitre IV est consacré à la définition de la rime, et à ses différents avatars au fil des siècles. Le chapitre V présente, toujours selon une double approche, à la fois historique et théorique, les principales formes strophiques de notre littérature, en cherchant à montrer les ruptures et les continuités, du Moyen Age à l'époque moderne.

Le chapitre VI complète le précédent, en examinant les facteurs qui introduisent des variations formelles dans le cadre de la strophe et/ou du poème : les changements de longueurs de vers, le jeu des rimes masculines et féminines, les alternances strophiques. Le dernier paragraphe présente les procédures de composition plus ou moins marginales, en regard de la versification, généralement regroupées sous le terme de « vers libres ».

Il est conseillé au lecteur débutant de lire dans l'ordre les trois chapitres consacrés au vers et les trois chapitres consacrés à la strophe. Le lecteur plus avancé, qui cherche un certain nombre d'informations spécifiques, pourra les trouver grâce à l'index des notions qui figure en fin de volume.

Ceux et celles à qui ce livre donnera l'envie d'approfondir leurs connaissances des formes poétiques trouveront en guise de conclusion une bibliographie commentée. Les références données sont volontairement sélectives : elles orientent soit vers des ouvrages complémentaires bien documentés, qui tiennent compte des avancées récentes de la discipline, soit vers des travaux de référence qui apportent des données historiques de premier plan.

S'agissant des conventions utilisées dans cet ouvrage, celles spécifiques à la notation des formes versifiées seront précisées dans le cours de l'exposé. La notation phonétique, qui n'a été employée que lorsqu'il était nécessaire de la spécifier, est conforme à l'Alphabet phonétique international, que l'on trouve dans de nombreux dictionnaires ou grammaires et, partiellement, à la p. 9 de ce manuel.

L'orthographe des textes postérieurs au Moyen Age a été modernisée, sauf si le maintien des graphies d'époque était nécessaire, par exemple pour l'établissement d'une rime. Les textes médiévaux ont été cités tels quels : une modernisation de l'orthographe aurait entraîné trop de modifications morphologiques. Toutefois, les extraits ont été choisis pour leur relative transparence, et tout étudiant de lettres, même débutant, est capable de les lire.

Comme on l'aura compris, ce manuel est un travail de synthèse destiné aussi bien à ceux et celles qui souhaitent trouver une initiation à la versification française, qu'ils soient étudiants de premier cycle ou en classes préparatoires, ainsi qu'à ceux qui, parvenus plus avant dans leurs études, cherchent à raviver et à compléter leurs connaissances dans le domaine, tels que les candidats aux concours de l'enseignement, ou les enseignants du primaire et du secondaire.

Une partie de la matière de ce livre est issue de cours de licence et de maîtrise, ainsi que de conférences prononcées dans le cadre du séminaire de Métrique française et comparée du Centre d'études métriques de l'Université de Nantes (Équipe d'Accueil 2162). Je remercie les étudiants et les collègues qui, au fil des années, par leurs questions et leurs remarques, m'ont permis d'adapter au mieux le matériel pédagogique employé dans mes cours, et partiellement repris dans cet ouvrage.

Je suis tout particulièrement redevable à Benoît de Cornulier, Marc Dominicy et Nathalie Gouvard de leurs commentaires sur un premier état de ce texte, toute erreur étant mienne, bien entendu.

Les vers de Voltaire cités p. 132 ont été portés à ma connaissance par Jean-Luc Guilbaud, du Centre d'études métriques, et le poème d'Armand Renaud cité p. 134 par Philippe Rocher, doctorant à l'Université de Paris VIII. Qu'ils en soient ici remerciés.

I. Compter les syllabes

Avant d'étudier les mètres, il est indispensable de savoir « compter les syllabes », car le nombre syllabique constitue l'un des éléments fondamentaux pour caractériser le vers en français.

La structure de la syllabe

Lorsque nous parlons, nous produisons une suite de sons, que nous avons appris à analyser en unités minimales. Ces unités minimales de son sont traditionnellement appelées des *phonèmes*. Ces éléments, qui correspondent *grosso modo* aux consonnes et aux voyelles, ne peuvent être divisés en unités plus petites : on ne peut articuler moins que [b] ou moins que [i].

Dans la chaîne parlée, nous ne percevons pas seulement des consonnes et des voyelles, mais aussi des unités de rang supérieur, qui réunissent les phonèmes en petites structures appelées *syllabes*. Vous êtes tous capables, par exemple, de dire que « mâchicoulis » compte quatre syllabes, que « asticot » peut se découper en syllabes de deux manières différentes, « as-ticot » ou bien « a-sti-cot », et que « sldipt » n'est pas une syllabe acceptable en français.

C'est à approfondir l'analyse de la structure de la syllabe que sont consacrés les paragraphes qui suivent.

Le noyau vocalique

La syllabe est construite autour d'un *noyau* syllabique qui, en français, est toujours une *voyelle*, exception faite de quelques réalisations ponctuelles comme « kss », prononcé [ks], employé pour exciter un chien, ou un « ch » prolongé, noté [ʃ], produit afin d'obtenir le silence. Dans le cas de [ks], le noyau est constitué de la consonne fricative [s] ; dans le cas de [ʃ], de l'unique consonne fricative [ʃ]. Toutefois, ces réalisations étant exceptionnelles en français, et encore plus dans la poésie littéraire écrite, nous retiendrons seulement qu'un noyau syllabique est vocalique.

L'unique syllabe des mots « à », « et », « est », « où », « hein », « an », etc., n'est constituée que de ce seul noyau vocalique, et forme une *syllabe minimale* : il faut au moins un noyau vocalique pour faire une syllabe, et sans ce noyau vocalique, il n'y a pas, en français, perception d'une syllabe.

La *structure syllabique* d'une syllabe minimale comme celle de la préposition « à » se représente en distinguant différents niveaux d'analyse. On commence pour poser la séquence sonore étudiée, soit [a] dans notre exemple, ce symbole correspondant à la notation de la voyelle « a » selon l'Alphabet phonétique international :

a

Puis on spécifie quel est le statut de ce phonème au sein de la structure syllabique considérée, soit, en l'occurrence, la fonction de « noyau », notée « N », que l'on relie au [a] par un trait signifiant que [a] possède cette fonction « N » :

N

|
a

Enfin, on identifie la structure à laquelle on a affaire, et dont on sait qu'elle est composée d'un seul noyau, en ajoutant sur une autre ligne la mention « syllabe », notée « S » :

S

|
N
|
a

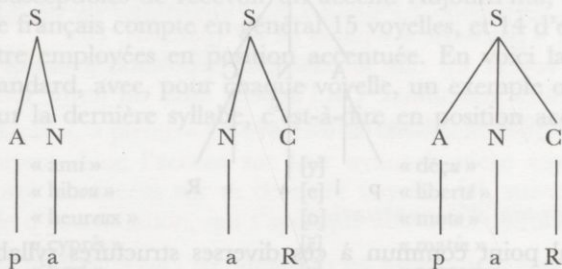
L'attaque et la coda

Au noyau se rattachent éventuellement des *consonnes* ou des *glides*. Les glides sont des phonèmes qui sont à mi-chemin entre voyelle et consonne. Le français est l'une des rares langues du monde à en compter trois. Ce sont les sons que l'on réalise, respectivement, au début d'« huître », noté [ɥ] suivant les conventions de l'Alphabet phonétique international, de « yoyo », noté [j], et d'« oiseau », noté [w]. (Pour plus de détails, voir p. 50.)

Si les consonnes et/ou les glides apparaissent devant le noyau, ils sont en position d'*attaque* syllabique ; s'ils apparaissent après le noyau, ils sont en position de *coda* (du latin « coda » qui signifie « queue »). A côté d'une syllabe composée d'un seul noyau vocalique, comme illustré par la préposition « à », nous rencontrons des structures syllabiques qui ont :

- (i) soit une attaque et pas de coda, comme dans « pas » / [pa] ;
- (ii) soit une coda et pas d'attaque, comme dans « art » / [aR] ;
- (iii) soit une attaque et une coda, comme dans « par » / [paR] ;

structures que l'on représentera de la manière suivante, sur la base d'une procédure identique à celle employée pour la syllabe minimale :



où « A » signifie « attaque », et « C » coda.

Précisons, d'une part, qu'une attaque ou une coda peut compter plus d'un seul phonème (voir le paragraphe suivant) et, d'autre part, que ces représentations sont volontairement simplifiées par rapport aux pratiques des phonologues, entre autres parce que nous ne faisons figurer que les mentions utiles à l'explicitation du statut syllabique des phonèmes réalisés phonétiquement.

Les types de syllabes en français

En français, le type de syllabe qui revient le plus souvent (plus d'une fois sur deux) est composé d'un noyau vocalique avec une consonne en attaque, comme dans « pas » / [pa].

Toutefois, on rencontre d'autres combinaisons de consonnes et de voyelles, les deux plus fréquentes après « consonne / voyelle » vu ci-dessus étant « consonne / voyelle / consonne », comme dans « par » / [paR], et « consonne / consonne / voyelle », comme dans « plat » / [pla].

On rencontre aussi « voyelle / consonne » (ex. « art » / [aR]), « consonne / voyelle / consonne / consonne » (ex. « parc » / [paRk]), « voyelle / consonne / consonne » (ex. « arc » / [aRk]) ou encore « consonne / consonne / voyelle / consonne / consonne » (ex. « plâtre » / [platR]).

Plusieurs de ces exemples présentent deux consonnes soit en position d'attaque, soit en position de coda, voire les deux dans un monosyllabe comme « plâtre », ce que l'on représentera simplement en dédoublant les liens entre les différents niveaux d'analyse :



Le seul point commun à ces diverses structures syllabiques est le noyau vocalique. Dans un premier temps, nous pouvons donc avancer que compter les syllabes se réduit à *compter les noyaux vocaliques*.

Ainsi, dans le vers de Baudelaire « Voici le soir charmant, ami du criminel », nous comptons douze voyelles :

Voici le soir charmant, ami du criminel

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Nous dirons que ce vers compte douze syllabes ou que sa *longueur syllabique* est de douze. On se gardera de confondre la longueur syllabique

bique du vers avec son mètre : nous verrons au chapitre II que le nombre de syllabes d'un vers ne suffit pas à définir quelle est sa structure métrique.

La place de l'accent

Savoir repérer les noyaux vocaliques n'est pas suffisant pour déterminer quelles sont les voyelles qui fixent la longueur syllabique du vers, et il est nécessaire, entre autres, de posséder quelques rudiments en matière d'accentuation.

En français, l'accent principal se place sur la dernière voyelle ou sur l'avant-dernière voyelle d'un mot. Pour prédire si l'accent se place sur la dernière ou l'avant-dernière voyelle d'un mot, il convient de distinguer entre deux catégories de voyelles.

Les voyelles masculines

La première catégorie rassemble toutes les voyelles qui, en français, sont susceptibles de recevoir un accent. Aujourd'hui, on considère que le français compte en général 15 voyelles, et 14 d'entre elles peuvent être employées en position accentuée. En voici la liste, en français standard, avec, pour chaque voyelle, un exemple où celle-ci apparaît sur la dernière syllabe, c'est-à-dire en position accentuée :

[i]	« ami »	[y]	« déçu »
[u]	« hibou »	[e]	« liberté »
[ø]	« heureux »	[o]	« moto »
[ɛ]	« cyprès »	[ē]	« matin »
[œ]	« bœuf »	[ɔ]	« parasol »
[ɔ̃]	« plafond »	[a]	« acacia »
[ɑ]	« pâte »	[ā]	« savant »

Ces prononciations ne reflètent pas la prononciation de tous les francophones. L'ensemble des individus dont la langue maternelle est le français ne parlent pas « une » langue qui serait identique à tous points de vue. Il existe des variations sociales et régionales. Dans le sud de la France, par exemple, [e] et [ɛ] se réduisent à la seule voyelle [e], ainsi que [o] et [ɔ] à [o], et [a] et [ɑ] à [a], ce qui réduit le système de trois phonèmes. Par ailleurs, nous n'avons pas présenté

ici la voyelle nasale [œ̃], qui s'entend par exemple dans « *parfum* » et quelques autres mots chez certains locuteurs, car cette voyelle n'est plus constitutive aujourd'hui du français « standard ».

Les voyelles qui appartiennent à cette première catégorie, c'est-à-dire toutes les voyelles du français sauf une, sont appelées *voyelles masculines*.

La voyelle féminine

A cette catégorie des voyelles masculines s'oppose une deuxième catégorie, composée d'une seule voyelle que l'on dénomme traditionnellement « e » muet, et qui ne porte jamais l'accent en français.

Ce son, noté [ə] dans l'Alphabet phonétique international, apparaît à la fin de mots comme « *table* » [tablə], « *visible* » [viziblə], « *écoute* » [ekutə], etc., en supposant que le [ə] y serait prononcé à cause d'un conditionnement particulier, par exemple dans des enchaînements tels que « *table d'hôte* », « *visible de loin* » et « *il n'écoute rien* ». En effet – et c'est une autre caractéristique de cette voyelle – sa réalisation phonétique n'est pas toujours effective, loin de là. Non seulement elle tend à être effacée à la fin d'un mot, où l'on entendra plus souvent [tabl] que [tablə], [vizibl] que [viziblə], etc., mais aussi à l'intérieur d'un mot : « *parlera* » se prononcera souvent « *parl'ra* » / [paRlRa], « *pâtisserie* » « *pâtiss'rie* » / [patisRi], etc.

Cette voyelle est dite *féminine*, par opposition à toutes les autres voyelles, dites masculines. On l'appelle aussi du terme technique de « schwa », parfois orthographié « chva ».

Les règles d'accentuation

Revenons maintenant au problème de l'accentuation. *Si un mot se termine par une voyelle masculine*, c'est-à-dire autre que [ə], il s'accentue sur cette dernière voyelle. Par exemple, « *pris* », « *miss* », « *souris* », « *abri* », « *surpris* », « *gentil* », « *repartir* », « *indécis* », « *Indonésie* », « *géographie* » et « *philatélie* » sont tous accentués sur leur [i] final.

Dans le vers de Baudelaire déjà cité, les voyelles accentuées sont les suivantes :

Voici le soir charmant, ami du criminel

A A A A A

où « A » signifie « accent ».

Si le mot se termine par une voyelle féminine, c'est-à-dire [ə], l'accent se place sur l'avant-dernière voyelle de ce mot.

Par exemple, « lisse », « police », « (ils) finissent », « capitalisme » et « anthropomorphisme » sont accentués sur leur dernier [i], et non pas sur le [ə] final.

Compte tenu du fait qu'en français moderne le « e » n'est souvent plus prononcé, beaucoup de mots pour lesquels nous écrivons encore le « e » final sont perçus comme ayant pour dernier noyau vocalique la voyelle qui précède ce « e » (ortho)graphique. Par exemple, « finissent » dans « ils finissent » sera prononcé « finiss'nt » / [finis]. On peut donc considérer que la règle qui s'applique à l'oral est celle que nous avons exposée pour les mots se terminant par une voyelle masculine : « finissent » prononcé [finis] n'est pas un mot dont la dernière voyelle est [ə] mais [i], si bien que l'accent porte sur la dernière voyelle réalisée à l'oral en français moderne, c'est-à-dire [i].

Toutefois, dans le cadre de la poésie littéraire, la règle qui pose que l'accent tombe sur l'avant-dernière voyelle des mots se terminant par la voyelle féminine « e » est parfaitement valable vu que non seulement nous avons affaire à un support écrit, mais aussi que ce « e » est souvent pris en compte dans la mesure du vers, sous certaines conditions qui seront clarifiées dans la suite de ce chapitre.

Selon cette deuxième règle d'accentuation, dans le vers suivant, toujours extrait de Baudelaire, les voyelles accentuées sont :

Fourmillante cité, cité pleine de rêves

A A A A A

« Fourmillante », « pleine » et « rêves » se terminent par un « e » muet écrit et portent donc l'accent sur leur avant-dernière voyelle. Seul « cité » porte un accent sur sa dernière voyelle, [e], suivant la première règle d'accentuation, qui s'applique aux mots dont la finale est une voyelle masculine.

Voyelle numéraire et voyelle surnuméraire

Nous sommes à même, maintenant, d'établir une distinction entre les noyaux vocaliques qui comptent pour établir la longueur du vers, et ceux qui ne comptent pas pour la détermination de la longueur du vers.

La notion de voyelle surnuméraire

Dans le vers de Baudelaire cité ci-dessus, toutes les voyelles féminines ne contribuent pas à établir la longueur syllabique. En effet, si nous dénombrons les noyaux vocaliques, nous en trouvons treize :

Fourmillante cité, cité pleine de rêves

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

Or, il s'agit d'un vers extrait d'un poème composé en alexandrins, c'est-à-dire un vers dont la longueur syllabique est normalement de douze syllabes. Cette « erreur » est simplement due au fait que nous n'appliquons pas une règle très simple, qui pose que *toute voyelle qui suit la dernière voyelle accentuée d'un vers est surnuméraire*.

« Surnuméraire » signifie très exactement « en dehors du nombre ». Toute voyelle qui suit la dernière voyelle accentuée est donc considérée comme échappant au comptage des syllabes, comme ne pouvant pas être prise en compte pour établir la longueur syllabique du vers. Dans l'alexandrin qui nous intéresse ici, la dernière voyelle accentuée est le [ɛ] de « rêves ». Le « e » qui suit est surnuméraire et n'a pas à être retenu comme une voyelle susceptible de contribuer à la perception métrique de la séquence. Nous comptons ainsi seulement douze syllabes pour ce vers, en nous arrêtant à la dernière voyelle accentuée :

Fourmillante cité, cité pleine de rêves

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
A A A A A

Voyelle surnuméraire et voyelle apocopée

Dire que le « e » de « rêves » est surnuméraire ne signifie pas qu'il est supprimé ou, comme on le dit parfois, qu'il est *apocopé*. Le phénomène de l'apocope du « e » est un phénomène d'effacement de la voyelle. Par exemple, lorsque je prononce un mot tel que « lavelinge » sous la forme « lav'-linge », le « e » final de « lave » disparaît, et je peux désigner cette disparition par le terme d'*apocope*. Mais cela ne s'applique en aucun cas à la fin de vers : dire qu'une voyelle est surnuméraire n'a rien à voir avec son éventuelle apocope. Une voyelle est surnuméraire *du fait même d'être placée après le dernier accent tonique dans le vers*, mais le fait que le « e » soit en dehors du vers pour ce qui est du comptage des syllabes n'interdit nullement de le pronon-

cer. Quelle que soit la prononciation choisie, le « e » de « rêves » dans « Fourmillante cité, cité pleine de rêves » sera toujours surnuméraire, c'est-à-dire qu'il échappera toujours au comptage syllabique, que l'on dise « Fourmillante cité, cité pleine de rêves », avec un [ə] clairement prononcé, ou « Fourmillante cité, cité pleine de rêv's », sans [ə].

Cette distinction entre la versification et la prononciation des vers, qui relève de la pratique du récitant, du comédien ou de l'orateur, est un point capital : l'étude de la forme du vers n'est pas l'étude de la déclamation du vers à telle ou telle époque. Les règles qui président à l'écriture versifiée d'une œuvre littéraire ne sont pas des règles de diction, mais des règles de composition. (Sur l'apocope du « e » dans la poésie orale du Moyen Age, voir p. 116 s.)

Distribution des voyelles surnuméraires

On notera qu'il existe en français une alternance très fréquente entre des vers qui ont une voyelle surnuméraire et d'autres qui en sont dépourvues, comme l'illustre cet extrait du « Déluge » d'Alfred de Vigny (pour faciliter la lecture, dans ce paragraphe comme dans le suivant, nous mettons en italiques les syllabes posttoniques) :

La Terre était riante et dans sa fleur première ;

A

Le jour avait encor cette même lumière

A

Qui du Ciel embellit couronna les hauteurs

A

Quand Dieu la fit tomber de ses doigts créateurs.

A

Rien n'avait dans sa forme altéré la nature

A

Et des monts réguliers l'immense architecture

A

S'élevait jusqu'aux Cieux par ses degrés égaux,

A

Sans que rien de leur chaîne eût brisé les anneaux.

A

Nous verrons p. 281 s. que cette alternance de vers qui se terminent soit par une voyelle masculine suivie d'une voyelle féminine surnuméraire, soit par une voyelle masculine, a donné naissance à un principe d'alternance entre les fins de vers, généralement connu sous le nom d'alternance « en genre ».

Les voyelles surnuméraires dans les autres systèmes de versification

Le phénomène des voyelles surnuméraires est banal dans l'ensemble des systèmes de versification européens.

En espagnol, par exemple, il est extrêmement fréquent que la dernière voyelle soit post-tonique. Elle est prononcée – contrairement au [ə] du français qui, de nos jours, ne l'est plus – mais cependant surnuméraire, puisque placée après l'accent tonique. Dans la strophe suivante, extraite de *Ariosto y los arabes* de Jorge Luis Borges, la dernière voyelle accentuée est toujours l'avant-dernière voyelle du vers, de telle sorte que la dernière voyelle du vers, posttonique, est toujours surnuméraire, qu'elle ne compte jamais dans la mesure :

Nadie puede escribir un libro. Para
 A
 Que un libro sea verdaderamente,
 A
 Se requieren la aurora y el poniente,
 A
 Siglos, armas y el mar que une y separa.
 A

(Traduction : « Personne ne peut écrire un livre. Pour / Qu'un livre soit véritablement, / Il faut l'aurore et le couchant, / Des siècles, des faits d'armes et la mer qui unit et sépare. »)

Il arrive même que l'on rencontre deux surnuméraires en fin de vers, lorsque l'accent remonte sur l'avant-avant-dernière voyelle. Le phénomène s'observe entre autres en roumain. Par exemple, dans la strophe suivante, extraite d'un poème d'Eminescu intitulé « Colinde, colinde » (« Noël, Noël »), les vers 2 et 4 se terminent par des noms au génitif, « colindelor » et « oglindelor », qui sont accentués sur le premier [i], si bien que les deux voyelles des deux dernières syllabes, « -delor », sont post-toniques et donc surnuméraires, tout en étant prononcées à l'oral :

Colinde, colinde!
 A
 E vremea colindelor
 A
 Căci gheața se-ntinde
 A
 Asemeni oglindelor.
 A

(Traduction de Valeriu Benta et Marie-Claire Aresteanu : « Noëls, noëls, / C'est le temps des cantiques de Noël / Car la glace s'étend / Pareille aux miroirs. »)

Les vers 1 et 3, quant à eux, ne portent qu'une seule voyelle surnuméraire, comme dans l'exemple espagnol qui précède. En effet, « colinde » et « se-ntinde » sont accentués sur leur avant-dernière voyelle, le [i] de, respectivement, « -lin- » et « -tin- », et seule la voyelle [e] de la finale « -de » est post-tonique.

Le statut du « e » surnuméraire dans la poésie française du XVI^e siècle

Nous avons rappelé que le statut de voyelle surnuméraire ne devait pas se confondre avec celui de voyelle apocopée, c'est-à-dire « supprimée » dans la prononciation (p. 12). Nous venons de voir que les voyelles surnuméraires dans d'autres langues romanes sont prononcées bien qu'elles soient surnuméraires. Aussi est-il bon de compléter l'approche des voyelles surnuméraires en français en rappelant que le « e » post-tonique, jusqu'au XVI^e siècle, était prononcé en fin de vers. Les traités de versification ont gardé la trace de cette pratique.

Aujourd'hui, par exemple, nous définissons communément l'alexandrin comme ayant une longueur syllabique de douze syllabes. Or, si nous prenons un traité tel que *l'Abregé de l'Art poétique françois* de Ronsard, publié en 1565, nous lisons la définition suivante de la mesure du vers alexandrin : « Les alexandrins tiennent la place en notre langue, telle que les vers héroïques entre les Grecs & les Latins, lesquels sont composés de douze à treize syllabes, les masculins de douze, les féminins de treize (...). » De même, au sujet des décasyllabes, que nous définissons aujourd'hui comme ayant dix syllabes, et que Ronsard appelle des vers « communs » car ils sont alors très largement employés, le poète écrit un peu plus loin : « Les vers communs sont de dix à onze syllabes, les masculins de dix, les féminins d'onze (...). » Ce type de définition est fréquent tout au long du XVI^e siècle, puis il disparaîtra peu à peu au XVII^e siècle. Ainsi, le « e » post-tonique en fin de vers était encore prononcé par un certain nombre de locuteurs jusqu'au XVI^e siècle, ou, pour le moins, par un certain nombre de récitants, tout en étant bien entendu d'ores et déjà considéré comme « surnuméraire » en fin de vers.

Signalons enfin que la diction poétique dans les milieux mondains semble avoir préservé longtemps l'habitude de prononcer le

« e » post-tonique en fin de vers, du moins auprès de certains récitationnaires ou interprètes. Ainsi peut-on lire dans un traité de diction du XIX^e siècle, *L'Art de la lecture*, écrit par Ernest Legouvé, les recommandations suivantes (nous avons souligné en italiques la phrase qui illustre directement notre propos) : « Manquer aux lois de la prononciation, c'est manquer aux lois de la poésie même. Le lecteur qui ne prononce pas le « e » intermédiaire fait un vers faux. *Celui qui retranche l'« e » muet final fait un vers masculin d'un vers féminin.* Celui qui supprime la consonne placée à la fin d'un mot en face d'une voyelle, fait un hiatus. La versification ne souffre pas une seule de ces irrégularités ; elles enlèvent toute son ampleur, toute son harmonie, toute sa richesse à la poésie même : elles font de la prose. »

Jeux poétiques en marge du système

Le « e » en fin de vers a été l'objet de quelques fantaisies ponctuelles dans la seconde moitié du XIX^e siècle, chez des poètes qui se plaisaient à jouer avec les règles de la versification.

Par exemple, puisque le « e » ne peut être surnuméraire que s'il est en position post-tonique dans un polysyllabe, un mot grammatical monosyllabique doit compter dans la mesure s'il apparaît en fin de vers, comme dans cette fantaisie de Verlaine :

Et de Prudhomme et de Robert Macaire et de
Tous les pieds plats et d'aussi tous les cœurs bas que
La honte attire et que l'opprobre rassasie !

où « de » et « que » riment ensemble et comptent dans la mesure comme dernière voyelle, chaque vers ayant douze syllabes numériques. Or, le même Verlaine écrira aussi :

En triomphe par la route où je
Trime d'ornières en talus.
Mais moi, je vois la vie en rouge.

ou encore :

Car l'ampleur de la robe et son envol et tout le
Reste grâce au vent
Font penser l'homme, non intime mais en foule.

Les morphèmes « je » et « le » ne sont plus comptés dans la mesure, comme l'étaient la préposition « de » et la conjonction « que » dans le premier extrait. Si « où je » était prononcé [uʒø], il ne pourrait

rimer avec « rouge », prononcé [Ruʒ] ou [Ruʒɔ̃] ; et « tout le » prononcé [tulø] ne pourrait rimer avec « foule », prononcé [ful] ou [fulɔ̃]. De même que le « e » final de « rouge » et « foule » est surnuméraire puisque post-tonique, il faut analyser le « e » de « je » et de « le » comme étant surnuméraire, et admettre une prononciation [uʒ] ou [uʒɔ̃] pour « où je » et [tul] ou [tulɔ̃] pour « tout le ». Ceci est rendu possible par la variation qui s'entend en français quant à la réalisation phonétique de termes comme « je » ou « le » qui, selon les locuteurs et même selon les énoncés, seront réalisés phonétiquement soit avec un [œ] comme dans « bœuf », soit avec un [ø] comme dans « feu », soit avec un [ɔ̃].

Pour sa part, vers la même période, Jules Laforgue optera pour une autre fantaisie, en supprimant le statut surnuméraire de « e » post-tonique. Dans sa « Complainte du libre arbitre », il fait rimer avec « peu » et « Dieu » le vers suivant :

Comment l'homme est libre et responsable.

La graphie « eu » à la fin de « responsable » est là pour imposer un transfert de l'accent, du [a] de l'adjectif sur son « e » final, pour lequel on postulera une prononciation en [ø], comme dans « bleu », et non plus en [ɔ̃] puisque [ɔ̃], rappelons-le, ne porte jamais l'accent.

Le « e » surnuméraire à l'intérieur du vers

Il existe aussi, en français, des « e » surnuméraires à l'intérieur du vers. Toutefois, leur examen nécessite l'acquisition des notions d'élision métrique, de césure et de sous-vers, et nous n'aborderons ce phénomène qu'au chapitre III, auquel nous renvoyons (p. 110 s.).

La synalèphe et l'élision métrique

Les « e » post-toniques étant toujours surnuméraires en fin de vers, ils ne doivent jamais être pris en compte pour établir la longueur syllabique d'un vers. Il n'en va pas de même pour les « e » à l'intérieur du vers, qui sont ou ne sont pas pris en compte suivant la configuration au sein de laquelle ils apparaissent.

La synalèphe

Pour exposer ces règles, nous commencerons par présenter un phénomène qui se rencontre dans de très nombreux systèmes métriques, la *synalèphe*.

La synalèphe dans le vers latin

Commençons par un exemple emprunté au poète latin Ovide (*Les Tristes*, I, 11) :

Ipse ego nunc miror tantis animique marisque
Fluctibus ingenium non cecidisse meum.

(Traduction : « Je m'étonne moi-même aujourd'hui que la grande agitation de mon âme et des flots de la mer n'ait pas abattu mon génie. »)

Même le lecteur qui ne connaît pas le latin est capable de « compter » les syllabes du premier vers, puisqu'à chaque graphie de voyelle correspond une voyelle :

I p s e e g o n u n c m i r o r t a n t i s a n i m i q u e m a r i s q u e ,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

Toutefois, cette analyse n'est pas conforme aux règles de comptage des voyelles numéraires, car les frontières de mot connaissent un traitement particulier.

La fin du vers porte deux noms, *animi* qui signifie « de mon âme » et *maris* qui signifie « de la mer ». Ces deux noms sont coordonnés par la conjonction *-que* qui signifie « et ». Cette coordination, contrairement, par exemple, au « et » du français, se place après le nom et y est rattaché exactement comme les pronoms sujet ou objet en français, dans des tournures telles que « crois-tu » ou « donne-le ». On remarquera que le « e » final de *animique* (« et de mon âme »), prononcé [e], précède un mot, le nom *maris*, qui commence par une consonne, la bi-labiale [m], graphiée « m- ». Dans ce cas, le « -e » de la conjonction *-que* dans *animique* est pris en compte dans la mesure.

En revanche, au début du vers, le réfléchi *ipse* (« même »), qui se termine aussi par la voyelle « -e », précède un mot, le pronom indexical *ego* (« moi »), qui commence par une voyelle. Dans ce cas, lorsqu'un mot se finissant par une voyelle est suivi d'un mot commençant par une voyelle, il se produit une *synalèphe*, c'est-à-dire que la première voyelle subit une *élision métrique*, et n'est pas prise en compte dans la mesure. C'est exactement comme si les deux voyelles

successives ne comptaient plus que pour une seule, d'où le terme « synalèphe » qui marque étymologiquement l'idée de « fusion », de « réunion ». On dénombrera donc 15 syllabes dans le vers d'Ovide et non pas 16 :

Ips(e) ego nunc miror tantis animique marisque,
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

(NB. — La détermination des voyelles qui comptent pour l'établissement de la mesure du vers n'est qu'une étape dans l'analyse métrique de l'hexamètre latin, puisque ce système repose *in fine* sur le « poids » — « léger » ou « lourd » — attribué aux voyelles : pour plus de détails, voir p. 76 s.).

La synalèphe dans le vers espagnol

Le phénomène de la synalèphe se rencontre, entre autres, dans les systèmes métriques développés par les langues issues du latin, c'est-à-dire les langues romanes. Avant de passer au français, empruntons un exemple à l'espagnol, avec cet extrait d'un des *Sonnets spirituels* de Juan Ramon Jiménez :

Todas las maravillas inmortales
 Que la hoja de oro exalta y representa,

(Traduction : « Toutes les merveilles immortelles / Que la feuille dorée exalte et représente. »)

Même le lecteur qui ne connaît pas plus l'espagnol que le latin peut compter onze syllabes dans le premier vers :

Todas las maravillas inmortales
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

Étant donné que la dernière voyelle accentuée est le [a] de l'adjectif « immortales » (« immortelles »), le [e] final situé après le [a] est surnuméraire, ce qui donne dix syllabes métriques :

Todas las maravillas immorta(les)
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Il en va autrement avec le second vers. Comme le précédent, il s'agit d'un décasyllabe, c'est-à-dire d'un vers de 10 voyelles numéraires. Or, un comptage « naïf » donnerait dans un premier temps le chiffre de 15 voyelles :

Que la hoja de oro exalta y representa,
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Là encore, il faut exclure du compte la dernière voyelle, [a], qui est post-tonique, puisque l'accent tombe sur le dernier [e] du verbe « representa », mais ceci nous laisse encore avec 14 voyelles :

Que la hoja de oro exalta y represen(t)a,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

Pour repérer les voyelles numéraires, il faut en fait appliquer exactement la même règle que celle vue ci-dessus pour le vers latin : *toute voyelle qui termine un mot et qui est suivie d'un mot commençant par une voyelle subit une élision métrique*. Ainsi en est-il des enchaînements suivants : « la hoja » (le « h » ne compte pas pour une consonne, et tout se passe comme si le mot commençait par un [o]) ; « de oro » ; « oro exalta » ; « exalta y ». Ceci conduit à dénombrer au final dix syllabes correspondant aux dix voyelles numéraires, c'est-à-dire celles qui ne sont ni surnuméraires, ni élidées par synalèphe :

Que l(a) hoja d(e) or(o) exalt(a) y represen(t)a,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Le phénomène de la synalèphe se retrouve bien entendu en français. Il explique deux ensembles de règles portant sur le traitement des voyelles dans notre poésie, traditionnellement désignés comme l'*élision de « e »* et l'*hiatus*.

L'élision métrique de « e »

« e » devant un mot commençant par une consonne

Relisons quelques vers extraits de la *Bérénice* de Racine :

Paulin : je me propose un plus noble théâtre ;

Et, sans prêter l'oreille à la voix des flatteurs,

Je veux par votre bouche entendre tous les cœurs.

Ces vers présentent plusieurs « e » en fin de mot à l'intérieur du vers, qui illustrent deux types de configurations différents.

Tout d'abord, nous relevons des « e » en fin de mot suivis d'un mot commençant par une consonne. On notera que seule compte ici la notion de *mot graphique*, et que la catégorie dans laquelle entrent ces mots importe peu : il peut s'agir d'un terme relevant de n'importe quelle catégorie lexicale (nom, adjectif, verbe, adverbe) ou grammaticale (pronom, déterminant, préposition, conjonction, interjection). Dans notre exemple, il s'agit des enchaînements « je me », « me propose », « noble théâtre », « votre bouche » et « entendre tous ».

Ce premier type de configuration à l'intérieur du vers se note comme suit :

e # C

où « e » représente le « e » final, « # » la frontière de mot, et « C » une consonne quelconque placée en initiale de mot. La notation « e » a été préférée à la notation [ə] car, comme nous le verrons, la graphie « e » est loin de toujours correspondre à un [ə] effectivement réalisé. En écrivant « e », nous notons un « e » graphique qui *peut* être traduit phonétiquement, mais qui peut aussi n'être qu'une graphie de « e » sans équivalent oral.

Dans le cas de cette configuration e # C, le « e » est toujours numéraire. Alors qu'en fin de vers, un « e » post-tonique est surnuméraire, le même « e » à l'intérieur du vers est pris en compte pour établir la longueur syllabique. Ainsi, le nom propre « Bérénice », dans la pièce de Racine, comptera pour trois syllabes en fin de vers :

Sans que jamais Titus puisse voir Bérénic(e)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

puisque l'accent tonique tombe sur le [i] de « Bérénice » et que le « e » final est donc surnuméraire, tandis que le même nom comptera pour quatre syllabes à l'intérieur du vers, s'il est suivi d'un mot commençant par une consonne, comme dans :

Bérénice d'un mot flatterait mes douleurs

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

« e » devant un mot commençant par une voyelle

Une seconde configuration est également illustrée dans les trois vers cités au début du paragraphe précédent. Elle s'observe pour les trois mots qui se terminent par un « e » et sont suivis d'un mot commençant par une voyelle, et non plus par une consonne, soit les enchaînements « propose un », « oreille à » et « bouche entendre ». On notera que le « mot » peut être constitué d'une seule voyelle, comme ici avec l'exemple de la préposition « à ».

Cette configuration se note de la manière suivante :

e # V

où « V » correspond à une voyelle masculine. Dans ce cas, le « e » final est dans une situation tout à fait comparable aux synalèphes présentées ci-dessus à travers un exemple latin puis un exemple espagnol, et il subit ce que l'on appelle une *élision métrique*.

Le terme d'élision est employé en morpho-phonologie pour dési-

Droit

- J.-M. DE FORGES — Droit administratif (4^e éd. mise à jour)
D. TURPIN — Droit constitutionnel (3^e éd. mise à jour)
M.-L. RASSAT — Institutions judiciaires

Science politique

- P. BÉNÉTON — Introduction à la politique
D. COLAS — Sociologie politique
E. JOUVE — Relations internationales
C. MILLON-DELSOL — Les idées politiques au XX^e siècle
C. ZORGBIBE — Chronologie des relations internationales depuis 1945

Économie – Gestion – Finance

- J. AVENTUR — Introduction au développement économique
J.-M. COMMUNIER, H. LAMOTTE — Finances publiques. Le budget de l'État
J. DEBORD — Comptabilité nationale
B. ESNAULT, C. HOARAU — Comptabilité française (2^e éd.)
F. ETNER — Microéconomie (3^e éd. corrigée)
D. ROUX, D. SOULIÉ — Gestion (2^e éd. mise à jour)
P. SALIN — Macroéconomie

Sciences

- S. JOHSUA, J.-J. DUPIN — Introduction à la didactique des sciences et des mathématiques

Littérature – Linguistique

- C. AYMÉ — Version anglaise / Filière classique
M.-C. BANCQUART, P. CAHNÉ — Littérature française du XX^e siècle
J.-L. BANDET — Anthologie de la littérature allemande
J.-L. BANDET — Histoire de la littérature allemande
H. BÉCHADE — Grammaire française
J. BEYRIE, R. JAMMES — Histoire de la littérature espagnole
M. DELON, P. MALANDAIN — Littérature française du XVIII^e siècle
DUFOUR — Le réalisme
B. FERGUSSON — Thème anglais / Filière LEA
J. FRANCO, J.-M. LEMOGODEUC — Anthologie de la littérature hispano-américaine du XX^e siècle (2^e éd.)
J.-M. GOUVARD — La versification
M. JARRETY — La poésie française des origines à nos jours
C. LABRE, P. SOLER — Méthodologie littéraire
F. LAROQUE, A. MORVAN, A. TOPIA — Anthologie de la littérature anglaise (3^e éd. corrigée)
F. LAROQUE, A. MORVAN, F. REGARD — Histoire de la littérature anglaise
M. et J. LOZES — Version anglaise / Filière LEA
A. MICHEL, C. BECKER, M. BURY, P. BERTHIER, D. MILLET — Littérature française du XX^e siècle
G. MOLINIÉ — La stylistique (2^e éd. corrigée)

- O. REBOUL — Introduction à la rhétorique (3^e éd.)
 D. ROYOT, J. BÉRANGER, Y. CARLET — Anthologie de la littérature américaine
 K. VANDERBILT (3^e éd. *mise à jour*)
 S. SAÏD, A. TRÉDÉ, A. LE BOLLUEC — Histoire de la littérature grecque
 D. SOUILLER, W. TROUBETZKOY — Littérature comparée
 O. SOUTET — Linguistique (2^e éd.)
 A. VIALA — Le théâtre en France des origines à nos jours
 M. WOOD — Thème anglais / Filière classique
 H. ZEHACKER, J.-C. FREDOUILLE — Anthologie de la littérature latine
 H. ZEHACKER, J.-C. FREDOUILLE — Littérature latine (2^e éd. *corrigée*)
 M. ZINK — Littérature française du Moyen Age
 R. ZUBER, E. BURY, D. LOPEZ, L. PICCIOLA — Littérature française du xvii^e siècle

Histoire

- D. BARJOT, J.-P. CHALINE, A. ENCREVÉ — La France au xix^e siècle (3^e éd. *corrigée*)
 L. BELY — La France moderne, 1498-1789 (4^e éd.)
 T. CHARMASSON, A.-M. LELORRAIN, M. SONNET — Chronologie de l'histoire de France
 J.-N. CORVISIER — Sources et méthodes en histoire ancienne
 C. GAUVARD — La France au Moyen Age du v^e au xv^e siècle (2^e éd. *corrigée*)
 D. GUTZEN — Les conséquences de l'unification allemande
 G. HERMET — L'Espagne au xx^e siècle
 A. JOUANNA — La France du xvi^e siècle (2^e éd. *corrigée*)
 J.-M. LACROIX — Histoire des États-Unis
 Y. LE BOHEC — Histoire romaine. Textes et documents
 M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, Y. LE BOHEC — Histoire romaine (5^e éd. *corrigée*)
 J.-M. LEMOGODEUC — L'Amérique hispanique au xx^e siècle
 C. ORRIEUX, P. SCHMIDT-PANTEL — Histoire grecque (2^e éd. *corrigée*)
 D. ROYOT, J.-L. BOURGET, J.-P. MARTIN — Histoire de la culture américaine
 J.-F. SIRINELLI, R. VANDENBUSSCHE — La France de 1914 à nos jours (3^e éd.)
 J. VAVASSEUR-DESPERRIERS, J. TULARD — La France de la Révolution et de l'Empire
 C. ZORGBIBE — Histoire de la construction européenne (2^e éd. *corrigée*)

Géographie

- F. DEBIÉ — Géographie économique et humaine (2^e éd. *mise à jour*)
 G. OTTET — Géographie physique de la France (2^e éd. *revue et augmentée*)
 P. PECH, H. REGNAULD — Géographie physique